

Le Département de la Haute-Loire se singularise par une identité unique fruit d'une Histoire et d'une culture ancienne. Au cœur de ce territoire à dominante rurale, le Conseil départemental est le pivot d'une action politique cohérente (social, éducation, culture, environnement, voirie et aménagement...) et s'appuie pour cela sur 1200 agents engagés au service des Atiligériens.

Le contexte

La Protection maternelle infantile (PMI) est un service public départemental, placé sous l'autorité et la responsabilité du président du Conseil départemental offert à tous les futurs parents, aux parents et aux enfants de moins de 6 ans.

Son objectif est de s'assurer que chaque future maman est accompagnée avec bientraitance pendant sa grossesse et que chaque enfant, dans son cadre de vie, bénéficie de soins nécessaires à son développement physique, psychomoteur ou encore social.

Vos missions

Dans une équipe pluridisciplinaire, vous assurez sur votre territoire d'intervention, auprès de la femme et de la femme enceinte, une prévention médico-psycho-sociale, un suivi gynécologique et un suivi global de la grossesse, du postnatal et du périnatal en collaboration avec les puéricultrices notamment sur les situations vulnérables. Vous participerez aux activités de planification, d'éducation familiale et d'accès à la contraception. Vous assurez des actions de soutien à la parentalité et à la promotion de la santé.

Vous organiserez des préparations à la naissance en individuel ou collectif.

Le défi à relever !

Rejoignez-nous et venez participer aux nouveaux projets sur la prévention et l'éducation à la sexualité !

Pourquoi pas vous ?

- **Vous possédez le diplôme d'état de sage-femme + inscription RPPS ?**
- **Vous avez des qualités humaines et relationnelles ?**
- **Vous appréciez le travail en équipe ?**

Les Avantages du Poste

Une équipe de travail dynamique
Un réseau actif de partenaires
Une grande autonomie
Travail en horaires de journée, pas d'astreintes, pas de travail de nuit, week-end ou de jours fériés.
Véhicule de service possible

Poste à temps non complet : de 40 à 80%

>> Envoyer votre candidature à recrutement.mobilite@hauteloire.fr

Pour plus de renseignements sur le poste, vous pouvez prendre contact avec Sandrine SECHI Directrice Déléguée Enfance au 04 71 07 44 90



Cap 2030

UN COLLECTIF AU SERVICE D'UNE AMBITION



Cap 2030

UN COLLECTIF
AU SERVICE
D'UNE AMBITION

POURQUOI INTÉGRER LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE ?

Partagez nos valeurs

Orienté usagers

La reconnaissance de notre action passe par notre capacité à répondre aux usagers.

Collectif

Nous travaillons élus, partenaires et services, main dans la main.

Responsable

Pour le bien de nos concitoyens et de nos territoires, nous nous engageons à être moteur sur nos compétences réglementaires et être un acteur fédérateur sur celles dévolues à nos partenaires.

Des expériences à vivre

Vous êtes plutôt montagne et volcans ?

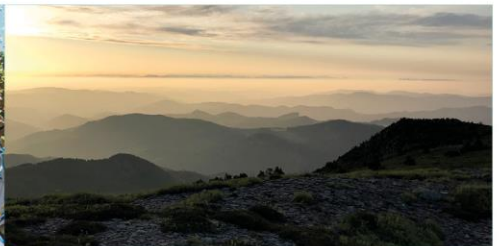
Alors, grimpez au sommet du Mézenc pour un lever de soleil à 360° ou embarquez à bord du train à vapeur le plus haut de France.

Envie de sources et fleuves sauvages ?

Flirtez avec les rapides des Gorges de l'Allier ou hissez la grande voile au Lac de Lavalette.

Vous êtes passionné par la culture et les chemins ?

Plongez dans les Lumières du Puy-en-Velay après un dîner dans ses ruelles colorées ou frôlez les rapaces au château de Rochebaron.



Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Sage – Femme de prévention (H/F)	Cadre(s) d'emplois	Sages-Femmes Territoriales Contractuel de Cat A
Direction	des solidarités humaines Direction déléguée enfance	Grades	Tous les grades Contractuel de catégorie A
Service	Protection Maternelle et Infantile (PMI) – Prévention Santé	Métier	Sage-femme
Cellule / COR / Collège / Secteur		Groupe de fonctions	A4
Résidence administrative	Jeune Loire	Sujétions spéciales	Non
Type d'emploi	Non permanent : contrat 1 an	NBI	Non
		Temps de travail	Temps non complet : de 14h (40%) à 28h (80%) par semaine

DEFINITION

Le service de PMI propose aux familles l'accompagnement médico-social des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans. Le service de PMI organise des consultations de femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que des activités de planification familiale et d'éducation à la sexualité.

La.le sage-femme de prévention :

- Soutient la parentalité dès la grossesse pour favoriser les conditions d'arrivée du nourrisson
- Rend plus lisible les actions de prévention de la PMI afin que les femmes concernées s'adressent directement à nos services
- Fait augmenter le nombre d'entretien prénatal précoce (EPP) réalisé par une sage-femme de PMI
- Réalise des visites à domicile pré et post natales
- Se met à disposition de toutes femmes venant d'accoucher
- Fait le lien avec les déclarations de naissance
- Systématise les propositions de rencontre avec une sage-femme de PMI
- Développe le partenariat avec les maternités

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

- Veiller au bon déroulement de la grossesse pour que l'enfant naisse dans les meilleures conditions
- Accompagnement global de la femme enceinte
- Réaliser l'entretien prénatal précoce
- Réaliser des visites à domicile en pré et en post natal
- Liaison avec les autres intervenants du suivi de la grossesse (maternité, médecins libéraux, assistante sociale, soignants éventuels des futurs parents...) pendant la grossesse et autour de la naissance

- Information et accompagnement à la contraception
- Aller vers (Etat des lieux – diagnostic et développement de projet)
- Construire / Développer / Coordonner / Faire vivre le travail partenarial avec les communautés de communes, les médecins généralistes, les gynécologues, les maternités, le planning familial...
- Exploiter les déclarations de grossesses en collaboration avec le service central de poste de saisie des DG
- Créer d'outils adaptés en interne et externe pour mobiliser les partenaires
- Actualiser les documentations
- Tenir à jour des tableaux de bord permettant de quantifier le nombre de personnes rencontrées et par quel biais elles sont arrivées vers les consultations
- Développer des actions collectives de type « Pair Aidante »
- Développer un travail de collaboration avec la Sage-Femme de coordination sur les missions du développement de l'EPP
- Harmoniser les pratiques avec celles de l'équipe
- Collaborer avec les puéricultrices de secteur et la puéricultrice de prévention pour un meilleur service rendu aux publics
- Développer des actions de communication afin de sensibiliser le public visé (favoriser un repérage)
- Collaborer avec le service communication du Département
- Suppléer les congés dans un souci de nécessité de service et de continuité dans la prise en charge des familles vulnérables.
- Bénéficier de soutien technique avec le cadre PMI afin de déterminée certaines interventions

COMPETENCES REQUISES

Compétences techniques

- Maîtrise des gestes et actes inhérents au suivi des futures mères et nouveau-nés et des règles d'hygiène et de sécurité
- Technique d'entretien individuel et de groupe

Compétences transversales (organisationnelles, personnelles, relationnelles,)

- Autonomie dans le diagnostic, le suivi de grossesse et les suites de couches
- Qualités humaines et relationnelles
- Connaissances approfondies sur le développement global de l'enfant
- Mise en œuvre des protocoles départementaux
- Maîtrise de la législation et de la réglementation en vigueur
- Rigueur et sens de l'organisation
- Connaissance, pratique et maîtrise des logiciels bureautiques et progiciels métiers (HORUS, ICOS, ZIMBRA et recueil de statistiques)

Organisationnelles :

- Compétences de synthèse et de rédaction
- Aptitude à la négociation et à la décision
- Sens des responsabilités
- Secret professionnel

Personnelles :

- Capacité à faire preuve d'initiative, à s'organiser dans un cadre autonome, à ordonner les priorités et à gérer les situations d'urgence
- Capacité d'écoute, d'analyse et d'évaluation des situations
- Capacité à prendre du recul, maîtrise de soi
- Aisance dans l'expression écrite (capacité à rédiger des écrits professionnels) et orale
- Capacité d'adaptation
- Sens du travail en équipe, travail en réseau et en partenariat
- Ethique et déontologie professionnelle

Relationnelles :

- Facilités de contact, sens de l'écoute, du respect des autres,
- Forte implication demandée, sens du service public, disponibilité,

Managériales :

- Compétences dans l'animation et la communication
- Capacités à dynamiser les équipes
- Capacités d'encadrement

FORMATIONS OBLIGATOIRES

- Diplôme d'état sage-femme
- Inscription RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé) à l'Ordre des sages-femmes

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

- **Positionnement hiérarchique :** Responsable PMI de Territoire
- **Relations fonctionnelles :**
 - Avec les cadres de territoire
 - Avec les travailleurs médico-sociaux du territoire
 - Avec les différents chefs de service des directions de la collectivité

AUTONOMIE

- Forte

SPECIFICITES DU POSTE

- Se tenir informé.e de l'évolution de la législation et des pratiques professionnelles
- Aptitudes à s'inscrire dans la délégation et à rendre compte
- Disponibilité pour toute autre mission en fonction des besoins du service
- Permis de conduire + véhicule
- Travail en horaires de journée, pas de travail de nuit, de weekend ou de jour fériés

Pour tout renseignement complémentaire sur ce poste, prendre contact avec
Madame Sandrine SECHI – Directrice déléguée enfance
Tel : 04 71 07 44 90 ou 06 82 72 03 50
Adresse mail : sandrine.sechi@hauteloire.fr

**Adresser lettre de candidature + CV avec dates précises (JJ/MM/AAAA)
accompagnés IMPERATIVEMENT de :**

- copie Diplôme sage-femme
- attestation inscription RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé)

avant le 16 février 2024

Par mail à l'adresse : recrutement.mobilite@hauteloire.fr

ou par courrier :

**Haute-Loire le Département – Service mobilité – compétences
1, place Monseigneur de Galard - CS 20310 - 43009 LE PUY EN VELAY Cedex**